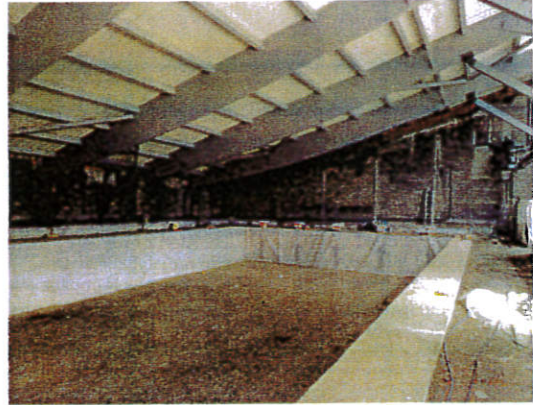


# Une nouvelle jeunesse pour la piscine du Morel

A bientôt 50 ans - elle a été construite entre 1968 et 1970 -, la piscine du Morel commençait à présenter quelques signes de fatigue. Malgré un entretien régulier et des rénovations ponctuelles, il était temps de lui redonner un coup de jeune.



Pour lui redonner toute la modernité qui fut la sienne, il a été décidé de lancer des travaux d'envergure à la base de loisirs du Morel. Un vaste projet réalisé dans le cadre d'un service unifié relevant de la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche et de la communauté de communes Cœur de Tarentaise qui assure sa gestion administrative et financière depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Un chantier important, d'un coût d'environ 2 millions d'euros TTC (honoraires compris), a été financé par la CCVA, la CCCT, le conseil départemental de la Savoie, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Cette opération est inscrite au programme du Territoire à énergies positives et croissance

verte.

Les travaux sont orchestrés par le maître d'œuvre R et D ingénierie d'Albertville qui coordonne le travail de 16 entreprises différentes, certaines locales, d'autres plus éloignées en fonction de leurs compétences.

Il s'agit de travaux de rénovation et de modernisation, rendus nécessaires en raison des problèmes de qualité de l'air. Les nouvelles normes d'isolation ont en effet porté les financeurs à envisager cette restructuration. Ce projet performant porte notamment sur l'isolation thermique et la réalisation d'une centrale de traitement de l'air. Deux aspects qui ont permis d'obtenir des aides et qui généreront de substantielles économies d'énergie (environ 40 %). Quant à l'impact

sur le confort de chacun, il est significatif. La nouvelle isolation permettra également de réduire fortement les nuisances sonores coutumières des piscines. La maîtrise énergétique est devenue constante à la CCVA et primordiale pour les collectivités.

La façade sud-est sera complètement remodelée avec sur la partie haute un mur-rideau en polycarbonate multicouches sous forme de panneaux translucides, et sur la partie basse, des menuiseries aluminium à rupture de pont thermiques et un double vitrage. La centrale d'air à « double-flux » vient se substituer à l'actuelle à « simple-flux ». Ainsi, températures et taux d'humidité seront régulés. Le traitement de l'eau sera aussi amélioré afin d'optimiser le recyclage. Enfin, les éclairages intérieurs des bassins

couverts vont être remplacés par des éclairages Led.

La piscine du Morel est intercommunale. Les personnes habitant sur l'une des communes du Syndicat mixte du Morel (Aigueblanche, Les Avanchers, La Léchère, Feissons-sur-Isère, Le Bois, Moutiers, Saint-Oyen, Salins-les-Thermes, Villarlurin, Pombrière Saint-Marcel, Hautecour, Fontaine-le-Puit, Notre-Dame-du-Pré, Bonneval, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Martin-de-Belleville) bénéficient d'une réduction sur les tarifs. Gageons que les quelques 100 000 utilisateurs sont impatients de découvrir, début juillet prochain, ce nouvel espace ludique.

• Nicole LACHENAL

